

22 décembre 2017

COMMUNIQUE

Berchem-Sainte-Agathe, commune de plus en plus verte

Lors de sa séance de ce 21 décembre, le Conseil communal a notamment entériné plusieurs conventions conclues entre la commune et **Bruxelles Environnement** pour la mise en œuvre de **projets environnementaux durables**.

Durant cette année 2017, Bruxelles Environnement a en effet choisi d'axer sa stratégie sur la thématique « la Nature en ville » et a lancé divers appels à projets en la matière. Notre commune de Berchem-Sainte-Agathe, qui est déjà l'une des plus vertes en Région bruxelloise, a répondu à ces appels et confirme ainsi son souhait d'améliorer davantage encore sa gestion des espaces verts.

Outre leur contribution à la **biodiversité**, ces espaces de rencontre sont aussi des vecteurs de cohésion sociale, ils favorisent le **vivre ensemble** et permettent de se retrouver autour de choses simples.

Ces projets impliquent aussi un volet de **participation citoyenne**. Chacun a son mot à dire, mais aussi et surtout son action à mener. Pourquoi pas, par exemple, s'unir entre voisins pour aménager un intérieur d'îlot et planter des arbres fruitiers différents qui pourraient profiter à la collectivité ? Ou concrètement prôner le retour à la nature en participant à l'un des potagers ou vergers collectifs de la commune.

Les conventions approuvées par le Conseil communal couvrent **plusieurs projets** qui doivent encore être développés dans les prochains mois à années et dont nous vous reparlerons très certainement :

- Aménagement d'un potager de quartier, d'un verger collectif et d'un site de compostage de quartier collectif sur le site de l'Allée Verte (subvention de 20.000 EUR)
- Gestion partagée des intérieurs d'îlots (subvention de 20.000 EUR)
- Mise en gestion différenciée du Parc Saint-Moulin : coupe et replantation d'arbres, installation de nichoirs et de mobilier, massifs et pelouses fleuries (subvention de 15.000 EUR)
- Étude de la création du ruisseau du Cognassier : réintégration de l'eau en ville pour une meilleure gestion des inondations (subvention de 40.000 EUR)
- Création d'une donnerie-prêterie en ligne (subvention de 22.500 EUR)

Outre ces cinq conventions, le Conseil s'est également prononcé en faveur de **contrats-cadres régionaux** touchant aux aspects environnementaux. Ceux-ci concernent entre autres la mise à disposition de panneaux photovoltaïques (programme Solar Click) sur les toitures de certains bâtiments publics, la mise à disposition par Sibelga d'un service de comptabilité énergétique, l'adhésion à la centrale d'achat de l'intercommunale Sibelga pour l'achat d'énergie et l'accompagnement des pouvoirs locaux en vue de promouvoir les mesures d'efficacité énergétique.

Rappelons enfin que l'administration met à disposition de ses habitants différentes **primes environnementales**. Il s'agit en particulier :

- d'une prime à l'acquisition d'un fût composteur (50% de l'achat, maximum 50 EUR);
- d'une prime à l'installation ou la rénovation d'un système de citerne de collecte d'eau de pluie (max. 25%, max. 250 EUR par installation) ;
- d'une prime encourageant l'utilisation d'une installation permettant la réduction de la consommation d'énergie (max. 50%, max. 250 EUR).

Pour en savoir plus sur ces primes et les conditions d'octroi : berchem.brussels/fr/vous-citoyen/habiter-et-vivre/environnement/primes/

Toute l'actualité de la commune sur www.berchem.brussels

Contacts:

Joël RIGUELLE

Bourgmestre Secrétariat: 02/464.04.72 jriguelle@berchem.brussels

Saïd CHIBANI

Échevin de l'Environnement 0490/49.34.28 schibani@berchem.brussels

Mireille WALSCHAERT

Responsable service Communication 02/464.04.85 - 0493/74.26.73 mwalschaert@berchem.brussels